

COMMUNE DE LARNAS

Poste comptable: BOURG SAINT ANDEOL 007008

SIRET: 210 701 330 00016

Nomenclature M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNÉE 2018

Budget COMMUNE DE LARNAS (budget principal)



Sommaire

I - Informations generales (b)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalitès de vote du budget	:
Π - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	5
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	. 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	14
A1 - Section de fonctionnement - Détait des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	19
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	, 21
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	23
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	2-
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
Al - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Obje
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Obje
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	· Sans Object
A7.2.2 - Biats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Obje
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	31
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	32
DQ Arekia of connectures	23

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenent au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et ectivité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne paut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'asseinlesement sous forme de règie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces étets ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. 1. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. 1. 5211-36 du CGCT, art. 1. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics,
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT,
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable eux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissant et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque ennexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	LARNAS - BUDGET PRINCIPAL	BP
07133	LARNAS - BUDGET PRINCIPAL	2018

I – INFORMATIONS GENERALES	Ī
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	226
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0
Cté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	

Potentiel fiscal et financier (1)		iel fiscal et financier (1) Valeurs par hab.	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
115360.00	268085.00	494.52	626.92

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	۵
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnet/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	D
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 ;	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	o
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentief fiscel et du potentief financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caleses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communeuté urbeine, communeuté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générate des collectivités locales ou de la direction générate de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la demière ennée

I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- ! L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état !!! B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante ;

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapître » ou « de l'article ».
- (2) indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants ;
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumufé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seuf des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - « avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1,

11

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

il.		ION OFITEWARE DO DODGE!		
VUE D'ENSEMBLE				
		FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	449 618,67	354 709,1	
-	+	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. +	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,0	
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(sl déficit) · 0,00	(si excédent) 94 909,4	
S	<u></u>	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	449 618,67	449 618,6	
H.		INVESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	161 519,91	82 756,6	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	12 371,90	
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 6 889,54	(si solde positif)	
S		=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	168 409,45	168 409,4	
		TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	618 028,12	618 028,12	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés iors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à realiser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité

des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagemente et aux recettes certaines n'ayant pas donné fieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	79 867,65	0,00	88 499,94	88 499,94	88 499,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 072,06	0,00	115 456,93	115 456,93	115 456,93
014	Atténuations de produits	1 543,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	98 378,44	. 0,00	1 17 953,54	117 953,54	117 953,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	292 861,15	0,00	323 410,41	323 410,41	323 410,41
66	Charges financières	19 388,92	0,00	16 248,13	16 248,13	16 248,13
67	Charges exceptionnelles	0,02	0,00	53 709,49	53 709,49	53 709,49
68	Dotations provisions semî-budgétaires (4)	0,00		0,00	00,0	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	312 250,09	0,00	395 368,03	395 368,03	395 368,03
023	Virement à la section d'investissement (5)	78 300,00		40 300,00	40 300,00	40 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	26 189,44		13 950,64	13 950,64	13 950,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total c	les dépenses d'ordre de fonctionnement	104 469,44		54 250,64	54 250,64	54 250,64
	TOTAL 416 719,53 0,00 449 618,67 449 618,67 449					449 618,67

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 618,67

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (⊏ RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 535,00	0,00	735,90	735,90	735,90
70	Produits services, domaine et ventes div	15 191,00	0,00	26 450,00	26 450,00	25 450,00
73	Impôts et taxes	162 249,34	0,00	160 890,23	160 890,23	160 890,23
74	Dotations et participations	108 220,00	0,00	108 350,00	106 350,00	106 350,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes de gestion courante	340 195,34	0,00	344 426,13	344 426,13	344 426,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	316,62	0,00	283,05	283,05	283,05
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	340 511,96	0,00	344 709,18	344 709,18	344 709,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	45 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	45 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	385 511,96	0,00	354 709,18	354 709,18	354 709,18

	<u> </u>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	94 909,49
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 618,67

Pour information :

		ill s'agn, pour un budg
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspondant à l'excéde
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	44 250,64	dépenses réelles de fond
D'INVESTISSEMENT (6)		du capital de la detle et l
		de l'établissement.

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- $(5) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; DI \ 040 = RF \ 042 \ ; RI \ 040 = DF \ 042 \ ; DI \ 041 = RI \ 041 \ ; DF \ 043 = RF \ 043.$
- (8) Soide de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou soide de l'opération Ri 021 + Ri 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u> </u>
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	3,00	0,00	0,00	. 0'00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 060,00	0,00	75 853,30	75 853,30	75 853,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 194,55	0,00	30 408,94	30 408,94	30 408,94
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	129 257,55	0,00	111 262,24	111 262,24	111 262,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 638,85	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 216,88	0,00	40 257,67	40 257,67	40 257,67
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	68 900,03	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses împrévues	0,00		0,00	0,00	00,0
	Total des dépenses financières	115 755,76	0,00	40 257,67	40 257,67	40 257,67
45	Total des opé. pour compte de tiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	245 013,31	0,00	1 51 519, 9 1	151 519,91	151 519,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 099,97	ing the state of t	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'Investissement	45 099,97		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	290 113,28	0,00	161 519,91	161 519,91	161 519,91

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 889,54
	Ė
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 409,45

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Slocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 000,00	12 371,90	0,00	0,00	. 12 371,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	31 159,69	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporates (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations regues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	43 159,69	12 371,90	0,00	0,00	12 371,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	9 900,000	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	19 947,96	19 947,96	19 947,96
138	Autres subvent* invest, non transf.	13 500,00	0,00	0,00	0.00	0,00
185	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00	0,00	358,00	358,00	358,00
	Total des recettes financières	88 400,00	0,00	28 505,96	28 505,96	28 505,96
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	131 559,69	12 371,90	28 505,96	28 505,96	40 877,86

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	78 300,00		40 300,00	40 300,00	40 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 169,44		13 950,64	13 950,64	13 950,64
041	Opérations patrimonlales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'Investissement	104 469,44		54 250,64	54 250,54	54 250,64
	TOTAL	236 029,13	12 371,90	82 756,60	82 756,60	95 128,50

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	73 280,95
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	188 409,45

Pour Information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des receites réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sent à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	44 250,64
FONCTIONNEMENT (10)	-

- (1) Cf. Modalités de vote 1-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks seton la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par silleurs retracées dans le cadre de budgets annexes,
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéent, l'annubition de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- .(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	88 499,94		88 499,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 456,93		115 456,93
014	Atténuations de produits	1 500,00		1 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	117 953,54	7. A. S. C.	117 953,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	16 248,13	0,00	16 248,13
6.7	Charges exceptionnelles	53 709,49	0,00	53 709,49
68	Dot, aux amortissements et provisions	0,00	13 950,64	13 950,64
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00		2 000 ,00
023	Virement à la section d'investissement	4.	40 300,00	40 300,00
D€	penses de fonctionnement – Total	395 368,03	54 250,64	449 618,67

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
· ·	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 618.67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'Investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 257,67	0,00	40 257,67
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(a) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. emort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	75 853,30	7 000,00	82 853,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	30 408,94	3 000,00	33 408,94
26	Participations et créances rattachées	00,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	00,0
45	Total des opérations pour compte de tlers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	Vale Sankara ta	0,00
D	épenses d'in∨estissement – Total	151 519,91	10 000,00	161 519,9 1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 889,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 409,45

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune de l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet étal (voir le détait Annexe (V A9),
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blans raçus en affectation. En receite, il retrace, le cas échéant, l'annufation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET]]
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	735,90		735,90
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	26 450,00		26 450,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	160 890,23		160 890,23
74	Dotations et participations	106 350,00		106 350,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	283,05	0,00	283,05
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	344 709,18	10 000,00	354 709,18

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	94 909,49
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 618,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 200,00	0,00	8 200,00
13	Subventions d'investissement	12 371,90	0,00	12 371,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelies (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		13 950,64	13 950,64
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat" des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc, comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement		40 300,00	40 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	358,00		358,00
	Recettes d'investissement – Total	20 929,90	54 250,64	75 180,54

	-
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	73 280,95
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	19 947,96
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 409,45

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permenent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le règime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de liers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation (nitiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle au qu'il crès.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En receite, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antiérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	79 867,65	88 499,94	88 499,94
60611	Eau et assainissement	1 800,00	1 600,00	1 600,00
60612	Energle - Electricité	13 500,00	11 000,00	11 000,00
60621	Combustibles	2 200,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	1 800,00	1 300,00	1 300,00
60631	Fournitures d'entretien	1 800,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit éguipement	1 800,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres mattères et fournitures	4 864,65	14 534,95	14 534,95
611	Contrats de prestations de services	13 500,00	16 600,00	16 600,00
6135	Locations mobilières	550,00	500,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	0,00	800,00	800,00
6161	Multirisques	6 826,00	3 293,39	3 293,39
617	Etudes et recherches	0,00	1 311,60	1 311,60
6182	Documentation générale et technique	495,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	200,00	200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 830,00	1 830,00
6257	Réceptions	3 450,00	2 850,00	2 850,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	800,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimités	200,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 900,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	3 682,00	3 780,00	3 780,00
63512	Autres impôts locaux	1 300,00	1 400,00	1 400,60
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 600,00	1 300,00	1 300,00
012				
	Charges de personnel, frais assimilés Colisations CNFPT et CDGFPT	113 072,06	115 456,93	115 456,93
6336		1 133,36	1 045,06	1 045,06
6411	Personnel titulaire Personnel non titulaire	56 037,82	55 000,00	55 000,00
6413	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	21 561,86	23 000,00	23 000,00
6451		11 106,85	12 451,65	12 451,65
6453 6454	Cotisations aux caisses de retraites	15 864,42	15 724,23	15 724,23
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 147,96	1 800,20	1 800,20
6455	Cottsations pour assurance du personnel	5 999,79	4 927,79	4 927,79
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	00,0	958,00	958,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	220,00	550,00	550,00
014	Atténuations de produits	1 543,00	1 500,00	1 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 543,00	1 500,00	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	98 378,44	117 953,54	117 953,54
6531	Indemnités	17 066,02	16 758,30	16 758,30
6533	Cotisations de retralte	1 290,24	1 287,50	1 287,50
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	2 891,00	00,0	0,00
65541	Contrib fonds compans, ch. territoriales	67 080,18	86 000,00	86 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	2 700,00	2 700,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	551,00	1 007,74	1 007,74
657358	Subv. fonct. Autres groupements	1 300,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	7 700,00	7 700,00	7 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	292 861,15	323 410,41	323 410,41
**	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	 		
66	Charges financières (b)	19 388,92	16 248,13	16 248,13

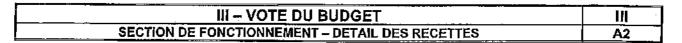
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
8615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 600,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,02	53 709,49	53 709,49
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,02	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	53 709,49	53 709,49
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (8)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprávues (e)	0,00	2 000,00	2 000,00
1,	TOTAL DES DEPENSES REELLES # a + b + c + d + e	312 250,09	395 368,03	395 368,03
023	Virement à la section d'investissement	78 300,00	40 300,00	40 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	26 169,44	13 950,64	13 950,84
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	26 169,44	13 950,64	13 950,64
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	104 469,44	54 250,64	54 250,64
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	104 469,44	54 250,64	54 250,64
	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	416 718,53	449 618,67	449 618,67

	•
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	4
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	5
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 618,67

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (
Montant des ICNE de l'exercice	0,00		
Montant des fCNE de l'exercice N-1	0,00		
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires,
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou tiées à la tenue d'un inventaire permanent almplifié.
- (11) Insome en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	4 535,00	735,90	735,90
6419	Remboursements rémunterations personnel	4 535,00	735,90	735,90
70	Produits services, domaine et ventes div	15 191,00	26 450,00	26 450,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	750,00	750,00	750,00
70688 .	Autres prestations de services	4 000,00	13 700,00	13 700,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 435,00	3 000,00	3 000,00
70878	Remb, frais par d'autres redevables	9 006,00	9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes	162 249,34	160 890,23	160 890,23
73111	Taxes foncières et d'habitation	26 293,00	30 200,00	30 200.00
73211	Attribution de compensation	31 230,34	22 841,23	22 841,23
73221	FNGIR	18 239,00	18 239,00	18 239,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 000,00	5 670,00	5 670,00
7336	Droits de place	2 560,00	2 230,00	2 230,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	78 727.00	80 410,00	80 410,00
7362	Taxes de séjour	1 200,00	1 300,00	1 300,00
74	Dotations et participations	108 220,00	106 350,00	106 350,00
7411	Dotation forfaltaire	86 167,00	86 530,00	86 530,00
74121	Dotation de solidarité rurale	5 481,00	6 000,00	6 000,00
742	Dot. aux élus locaux	2 962,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	250,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	7 000,00	10 000,00	10 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	5 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens, exonérat° taxes foncière	252,00	260,00	260,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	557,00	580,00	560,00
7484	Dotation de recensement	551,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	50 000,00	50 000,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL = RECEITES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	340 195,34	344 426,13	344 426,13
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	316,62	283,05	283,05
7788	Produits exceptionnels divers	318,62	283,05	283,05
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	340 511,96	344 709,18	344 709,18
042		48.808.80	70.000.00	
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	45 000,00	10 000,00	10 000,00
722 777	Immobilisations corporelles	5 000,00	10 000,00	10 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	40 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	45 000,00	10 000,00	10 000,00
TO	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	385 511,96	354 709,18	354 709,18

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	94 909,49
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 618,67

Détail du calcul des ICNE	au compte 7622
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1 0,00

- (1) Détailler les chapites budgétaires par article conformément eu plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 c produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) insorire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si neprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 000,00	5 000,00	5 000,00
202	Frais réalisat* documents urbanisme	7 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bătiments, installations	3,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelies (hors opérations)	75 060,00	75 853,30	75 853,30
2111	Terrains nus	3 500,00	6 000,00	60,000 B
21318	Autres bâtiments publics	0,00	15 000,00	15 000,00
2151	Réseaux de voirie	21 560,00	16 000,00	16 000,00
21534	Réseaux d'électrification	25 000,00	9 000,00	9 000,00
2183	Matériel de bureau et înformatique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	3 000,00	7 750,50	7 750,50
2188	Autres immobilisations corporeties	20 000,00	20 102,80	20 102,80
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	47 194,55	30 408,94	30 408,94
2313	Constructions	23 000,00	18 000,00	18 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	24 194,55	12 408,94	12 408,94
	Total des dépenses d'équipement	129 257,55	111 262,24	111 262,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 638,85	6,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 638,85	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 216,88	40 257,67	40 257,67
1641	Emprunts en euros	38 216,88	40 257,67	40 257,67
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	68 900,03	0,00	0,00
27838	Créance Autres établissements publics	68 900,03	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	115 755,76	40 257,67	40 257,67
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	245 013,31	151 519,91	151 519,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	45 099,97	10 000,00	10 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	40 000,00	0,00	0,00
102291	Reprise sur FCTVA	40 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	5 099,97	10 000,00	10 000,00
21311	Hôtel de ville	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21318	Autres bâtiments publics	4 099,97	6 000,00	8 000,00
2313	Constructions	0,00	1 000,00	1 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	45 099,97	10 000,00	10 000,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	290 113,28	161 519,91	161 519,91

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	6 889,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 409,45

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comples appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalilés de vole, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détait des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Înscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libelié (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 000,00	0,00	6,0
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	00,000 8	0,00	0,0
1323	Subv. non transf. Départements	4 000,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	31 159,69	0,00	0,0
1641	Emprunts en euros	31 159,69	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	. 0,00	0,0
21	Immobilisations corporelies	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,0
11.0.10	Total des recettes d'équipement	43 159,69	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 900,00	28 147,96	28 147,90
10222	FCTVA	6 900,00	6 200,00	6 200,00
10223	TLE	3 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 000,00	2 000,0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	19 947,96	19 947,9
138	Autres subvent® Invest, non transf.	13,500,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	13 500,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	- 0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00	358,00	358,00
	Total des recettes financières	88 400,00	28 505,96	28 505,96
Tota	des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	131 559,69	28 505,96	28 505,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement	78 300,00	40 300,00	40 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	26 169,44	13 950,64	13 950,64
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matérial	2 450,64	2 450,64	2 450,64
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 500,00	11 500,00	11 500,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	12 218,80	0,00	0,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	104 469,44	54 250,64	54 250,64
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<u> </u>	TOTAL RECETTES D'ORDRE	104 469,44	54 250,64	54 250,64
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des recettes réelles et d'ordre)	236 029,13	82 758,60	82 758,60

·	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	12 371,90
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	73 280,95
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 409,45

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué per la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hore restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe (V-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (of, chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Df 041 = Rf 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	ilf
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B 3

Cet état ne contient pas d'information.

				IV – ANN	ANNEXES							-	≥	į
	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE	U BILAN	—	A DETTE	A DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	ON PAR	NATURE	DE DET	里				A2.2	
:		A2.2 -	REPARTI	TION PAR	<u> A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)</u>	SETTE (1	10rs 16449	et 166						I
					Emprunts et	dettes à l'orig	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
Nature			Date	of of o		i i		Taux initial	ifiaf		Pério-		Possibilité	j.
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organisme prêteur ou chef	Date de	d'émission ou date de	premier	Nominat (2)	taux	index (4)	Niveau	i		diché des	Profit d'amor-	de rembour-	gorie
DE COULTRY	de file	signature	mobilisation (1)	rembour. sement		d'intérêt (3)	į.	de taux	actuañel	P	sements (6)	tissement (7)	Sement anticipa	фен рлип (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					55 005,80									
1641 Emprunts en euros (total)		部を変数			55 005,80									
582485	CREDIT AGRICOLE	21/11/2011	2012-02-02	02/02/2012	55 005,80	4		5,340	5,340	Euro	4	U		
1843 Emprunts en devises (crtal)					00'0									
18441 Emprunts assortis d'une oplion de l'inge sur ligne de trésocerté (total)					0 0'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Totel)					0 ,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0	A V								
1671 Avances consolidées du Trisen (total)					00'0					100				
1672 Emprunts sur complas spēciaux du Trésor (total)					oc'b									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers localelies-ecquèreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
188 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									

					Emprunts et	dettes à l'o	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
111111			Dafe		-			Taux initial	initial				Possibilité	
raune (Pour cheque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêbaur ou chef de file	Date de sígnature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sæment	Nominal (2)	Type de taux d'intérât (3)	(4) xepul	Niveau de bux (5)	Taux actuarie!	Devise	dické des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunks (total)					00'0								5	
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0.00									
1687 Autres dettes (Intal)					00'0									
Total général					55 005,80	TO THE WAY								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de laux d'interèt : F : fixe ; V ; variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge expirimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mots). (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat. (6) Indiquer le périodichté des remboursements : A : annuelle : M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre. (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, P pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Calegorie d'emprunt à forigine. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts sulvent la typologie de la droutaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territorialers).

				II — I	ŒS							2
	ELEMEN	ELEMENTS DU BILAN -	- ETAT DE	LA DETTE	EPARTI	NOL	- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	R DE	DETTE			A2.2
		A2.2 – RJ	- REPARTITIO	ON PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	E DE D	ETTE	(hors 16445	et 166) (suite)	i		
					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	mprunts	Emprunts of deffee au 01/01/N	_		:		
						_	Taux d'intérêt		1	Annuité de l'exercice		:
Natura (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? C/N (18)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rásiduello (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Miveau de faux d'intérêt à la date de vote du bucget (14)	Capital	Charges d'intérèt (15)	Intéréts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de Fexercico
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	60,0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		235 924,61					40 257,67	14.748,13	00'0	00'0
(641 Emprunts en euros (total)		00'0		285 924,61					40 257,57	14 748 13	00'0	00'0
582485		00'0	A-1	235 924,81	5,65	щ		5,340	40 257,67	14 748,19	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0				11 V 2 V 2 A	00'0	80'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de Grage sur ligne de trésorerie (total) (8)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'6
185 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		ga' o		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Fotal)		06'0		0 0'0					00'0	0,00	00'0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0		4336 1320 1417 1417	· 動きのなるとなる。		99'0	Od'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'6		00'0		12.75 25-1 20.75 1.75 1.75 1.75			0,00	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0				9 65.5 8.15	00'0	00'0	06'0	00'0
1876 Dettes envers focataires-acquéreurs (total)		00'0		00'0					00'0	00 °0	00'0	0000
1878 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					000	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	1. 表式 1. 数 1. 数 2. 数 2. 数		1 3 3 3 3 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	0,00	0,00	00'0	00'0
1881 Autres emprunts (total)		00°0		00'0					00'0	00'D	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	oc'o	00'0
1587 Aufres dettes (total)		00'0	Control of the contro	ס'ס	デザ 500 201 201 201 201 201 301 301 301 301 301 301 301 301 301 3	6.75 6.76 3.70 25.4	A STATE OF THE STA	2000	69'0	00'0	00'0	06'0

					5	Emprunts of dettes au 01/01/N	æu 01/01/N					
						Taux d	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, incliquer le numèro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital rectant dû au Outûrin	Durée Ti résiduelle (en ta années)	Type de index (13) (12)		Niveau de taux d'intérèt à la date de vote du budget (14)	Capitai	Charges d'intérèt	Interêts perçus (le ces échéant) {16}	ICNE de
Total général	144. STAM	00'0		235 924,61					40 257,67	14 748,13	00'0	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne da trésorerle, I faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vértable endettement

(10) SI femprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « défait des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produtis financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe : V : variable s'imple ; C : complexe (c'est-é-dire un taux vartable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprixmée en point de pourcemage).

(13) Mentionner l'index en cauxs au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éverriusites. Pour les emprunts à taux variable, incliquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) il s'agit des intérêts dus su thre du contrat hitiel et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régiés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus su titre du contrat déchange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ΛΙ	A2.4
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

		A2.4 - TYPOLO	YPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCC	URS (1)		
- vet	indices sous facents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Unfation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres Indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sers unique). Taux variable simple piafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	100,00	00'6	00'0	00'0	00'0	
(tunnel)	Montant en euros	235 924,61	00'00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	D	Đ	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00 '0	00'0	
	Nombra de produits	0	0	0	O .	Q	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	0'00	0,00	90'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	
(D) Muttiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	D	0	0	0	0	
ędeo	% de l'encours	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	0,00	0.00	00'0	00°0	
	Nombre de produits	O		0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montaint en euros	00'0	000	0.00	00'0	ນຕ'ດ	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	:	の行うのとなっていませんのでは、はないでは、ないでは、	と行うないでは、下京は各種を行べからかの方とのの	をおけれるのでは、10mmのでは、10	the second of th		7,74

(1) Cette annexe retrace le stock de dette su 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Montant en euros % de l'encours

(F) Autres types de structures

0,0

からできるとは、大学のでは、100mmのでは、100m

	_		5
TAX ARTHURA	IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DI PERSONNEL ALL 04/04/N	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	CATEOODIED (9)						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CALEGORIES (2)	EMF	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(2)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS 7T (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS À	PERMANENTS À	:	TITULAIRES	NON	2
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET	-		TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	0.00
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00.0	00.0	00'0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00,0	00,0	000
Emplois crees au titre de l'article 6-1 de la foi n° 84-53		00'0	00,00	00'0	00'0	00,0	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		08'0	00'0	08'0	0,80	00'0	0,80
Adjoint administratif	C	08'0	00'0	08'0	0,80	0.00	0.80
FILIERE TECHNIQUE (c)	選を受ける できる できる できる できる できる できる できる できる できる でき	2,36	00'0	2,36	1,00	1.36	2.36
Adjoint fechnique CDD	U	89'0	00'0	0,68	00'0	0.68	0.68
Agent de maitrise	O	1,00	00'0	1,00	00,1	00.0	1.00
Technique	C	0,68	00'0	99'0	00'0	0.68	99.0
FILIERE SOCIALE (4)		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		90'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00*0	00'0	00'0	00'0	0,0
FILIERE SPORTIVE (g)	A CONTRACTOR CONTRACTO	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
FILIERE ANIMATION (I)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
FILIERE POLICE (I)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	0,00	00,0	00'0	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,16	00'0	3,16	1,80	1.36	3.16

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont déalgnés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également complabilisés dans leur fillere d'origine.

⁽²⁾ Catágories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgéases créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travait prévue par la délibération créant l'emploi, (4) Equivalent temps pieln annuel travaillé (ÉTPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'annèe :

ETPT = Effectifs physiques * quotità de temps de travail * périods d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'arnée correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'arnée correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) present la moitlé de l'année (ex : CDD de 6 mois, racrutement à mi-année) concespond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cache d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la toi n° 84-53 du 25 janvier 1984 etc.

2		C.I	
IV – ANNEXES	I	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

				(5115)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/04/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	REMUNERATION (3)	VOO	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			FOR A STATE OF STATE OF	28 200,00		
Adjoint technique CDD	0	TECH	0	13 200,00 3-a°	3-8	CDD
Technique	ပ	TECH	0	15 000,000 3-4	3-4	ō
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				28 200,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Uthanisme (dont amenagement urbain).
S. Social Uthanisme (dont amenagement urbain).
MS : Medico-social.
MT : Medico-technique.
SP : Sparif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filtere.

(3) REMUNERATION : Reference à un indice but (indiquer le niveau de l'indice but) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

e d'un empar.

El de la ratidonie d'assances ou l'a nature des fonctions le justifiert.

El d'aire de la ratidonie A lorsque les bescrits des servicies ou l'a nature des fonctions le justifiert.

El d'aire de ratifier es communes de moire de sercétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne set inférieure à ce seuil.

Entre des communes de moire de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne set inférieure à ce seuil.

Entre des communes de moire de 1000 habitants et des groupements communes de moire de 1000 habitants et des groupements de notire de rations dont la création dépend de la déclaion d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création. (4) CONTRAT; Most du contrat (doi du 26 janvier 1984 modifiée);
3-7, "article d. 10 a faillea; accrolesement temporatie Cactività.
3-5, article d. 10 a faillea; accrolesement seisonnel d'actività.
3-1; remplavement d'un fordomaine autorisé à servir à remps partiel ou indisponible (maladie, matterità...).
3-2; vecantact informatier d'un emploi.
3-3-4; remplas du nevau de la catégorie A lorsque les bascins des sendess out la nature des fondantes 3-3-4; remplas du nevau de la catégorie A lorsque les bascins des sendess out la nature des fondantes de servelaire de natifier des communes de moins de 1000 habitants est des agroupements compo 3-3-5; remplas de la carte des communes de moins de 1000 habitants est des groupements compo 3-3-5; remplas de la loin 10 10/2/3-3/1; contrat de autorise de carte de la loin 20/2/3-3/1; contrat de autorise de moins de 1000 habitants de communes de moins de de chargement de pérmêtre ou de suppression d'un servec public.
3-4; article 21 en la loin 20/2/3-3/1; contrat de dutes indeterminée obligatoliement proposée à un agent contra

suppression d'un service public. ? contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractual

nticle 21 de la loi n° 20/2-347; comitat à durée indétei ticle 38 travelleurs hamicapés calégorie C. indétei. Les 47 reuntaments directs sur emplois fonctionnels virice 110 collaborateurs de groupes de cabineis.

(5) indiquer si l'agent confractuel est titudaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrais particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrais aides »).

(6) Occupent in employ permanent de la fondión publique territoriale, las agents non lifulalres recruées sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 el 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi quaites agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée près sur le fondement de larichée 21 de la joi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publiqua territoriale, les agents non titulaires recruiés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1,

(8) Si un contrat fixe comme reference de rémunération un traisament hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'anticle 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CdC Du Rhône aux Gorges de l'Ardèch			0,00
Autres organismes de regroupement			
SIVOM GRAS LARNAS			0,00

⁽¹⁾ Indiquer el le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	ΙV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libeliés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	197 100,00	6,48	5,68	0,00	f1 195,28	6,48
TFPB	233 500,00	3,78	6,22	10,04	14 522,91	14,19
TFPNB	7 400,00	0,00	45,39	10,03	3 358,79	10,03
CFE	0,00	. 0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
TOTAL	438 100,00	4,91			29 076,98	10,62



ARRÊTÉ - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9

VOTES:	
Pour:	9
Contre :	0
Abstention :	0

Date de la convocation : 13 mars 2018

Présenté par le Maire Marc BOULAY et délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire à LARNAS, **le 04 avril 2018**

Les membres :

Membres présents	Émargement	Membres présents	Émargement
BAUDOIN Aurélie	Boudain	BELLY Gérard	03
BOULAY Marc		COMTE Audrey	conte
CHAZAUT Bernard		GUERIN Nicolas	3
LAPORTE Alain		SIDOBRE Natacha	850
MOULIN Gilbert			



